

# Floristique et phytogéographie en Mauretanie et au Sahara occidental

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Boissiera : mémoires de botanique systématique**

Band (Jahr): **55 (1998)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### III – FLORISTIQUE ET PHYTOGÉOGRAPHIE

#### EN MAURITANIE ET AU SAHARA OCCIDENTAL

Cette vaste région est incluse partiellement dans la première édition (1927-1936) de la "Flora of West Tropical Africa" (jusqu'à 23°27'N); très partiellement (jusqu'au 18° parallèle dans la seconde, 1954-1972). De plus, des éléments assez divers y coexistent, du fait de sa situation géographique.

D'abord de véritables **saharo-sindiennes** telles *Cornulaca monacantha*, le meilleur pâturage des camelins, *Monsonia nivea*, *Notoceras bicornis*, *Anastatica hierochuntica*, *Schouwia thebaica*.

Les **saharo-sindiennes occidentales** existent aussi: *Crotalaria saharae*, *Nucularia perrinii* (pâturage très recherché), *Reseda villosa*, *Barleria schmittii*, *Marrubium deserti*, *Lotus roudairei*.

Des **sub-saharo-sindiennes**: *Moltkiopsis ciliata*, *Salvia aegyptiaca*, *Launaea nudicaulis*, *Panicum turgidum*, *Phoenix dactylifera*, *Psoralea plicata*, *Lasiurus scindicus*.

Des espèces typiquement **sahéliennes** telles: *Requienia obcordata*, *Guiera senegalensis*, *Boscia senegalensis*, *Combretum glutinosum*, *Centaurea senegalensis*, *Indigofera senegalensis*, *Trichoneura mollis*, *Brachiaria orthostachys*.

Le cortège des espèces des **zones sèches d'Afrique présentant une aire disjointe** de part et d'autre de l'Equateur est bien représenté en Mauritanie; citons: *Geigeria alata*, *Indigofera disjuncta*, *Triraphis pumilio*, *Cienfuegosia digitata*, *Gossypium anomalum*, *Aristida rhiniochloa*, etc...

Peut-être convient-il d'ajouter à cette liste le *Barleria lancifolia* connu en Namibie et découvert en Mauritanie en 1951; mais le genre est difficile et comprend de nombreuses espèces africaines. Néanmoins, Monod a souligné l'homologie existant entre la flore xérophile de l'Ouest africain et celle de la Namibie; en insistant par exemple sur l'incroyable ressemblance quant à l'habitus et au biotope, entre le *Stipagrostis pungens* saharien et le *Stipagrostis sabulicola* des dunes du Namib.

Par contre, aucune des endémiques des enclaves montagnardes des zones sèches nord tropicales n'existe en Mauritanie. L'absence d'une altitude suffisante en est une des causes (le point le plus élevé de Mauritanie, la Kediet ej jill atteint 915 m).

Cependant, il existe en Mauritanie et au Sahara occidental un endémisme remarquable. Il s'inscrit dans le cadre plus vaste des **saharo-sindiennes**, en ce sens qu'il en constitue la **portion océanique**, analogue aux portions occidentale, moyenne et orientale.

La présence de ce cortège de plantes intéressantes pouvant s'étendre de Goulimine (Maroc) aux environs de Nouakchott (Mauritanie) est due au fait, qu'en bordure de l'Océan Atlantique, le Sahara est moins sec que plus à l'est.

Citons: *Teucrium chardonianum*, *Echiochilon chazaliei*, *Hedysarum argyreum*, *Limonias-trum weygandiorum*, *L. ifniense*, *Lotus assakensis*, *L. pseudocreticus*, *Limonium chrysopotamicum*, *Penzia hesperidum*; certaines pénètrent à l'intérieur des terres telle *Limonium chazaliei*.

Par ailleurs des **endémiques "mauritanienues" de l'intérieur** existent: *Echiochilon simonneaui*, *Barleria lancifolia* subsp. *charlesii*, *B. schmittii*, *Caralluma mouretii*, *Centaurea monodii*, *Anethum theurkauffii*, *Astragalus akkensis*.

Une espèce phytogéographiquement très particulière et de surcroît rare, existe en Mauritanie; il s'agit du *Sporobolus tourneuxii*, propre aux sols gypseux; c'est une **périsaharienne** connue en Tunisie, Mauritanie, Somalie, Arabie et Pakistan.

Des **relations floristiques** existent également entre **Sahara occidental, Mauritanie, Maroc et Canaries**. Parmi ces endémiques citons: *Pulicaria burchardii*, *Nauplius schultzei*, *Helianthemum canariense*, *Ononis tournefortii*. On peut ajouter *Zygophyllum fontanesii* connu en plus au Sénégal, aux îles du Cap Vert et aux Salvages.

On notera également qu'un certain nombre **d'espèces méditerranéennes** pénètrent parfois assez profondément au Sahara occidental et en Mauritanie; citons: *Nolletia chrysocomoides*, *Ononis serrata*, *Eritrichum sventenii*, *Centaurium mairei*, *Trigonella polycerata*, *Cynomorium coccineum*, etc.; le long du littoral essentiellement on trouve: *Lygeum spartum*, *Ononis sicula*, *Erodium touchyanum*, *Erodium malacoides*, *Anaegallis arvensis*, *Plantago lagopus*, *Anacyclus homogamos*, *Trichodesma calcaratum*, *Plantago ovata*, *Convolvulus supinus*, etc.. Ce sont, sauf *Lygeum*, des espèces qui n'apparaissent qu'après des précipitations suffisantes. Et, dans certains cas, il est bien difficile de décider de leur statut réel: spontanées ou adventices ? (par exemple *Tragopogon hybridus*, *Phalaris canariensis*, *Bromus rubens*).

L'influence océanique se manifeste bien au-delà du littoral proprement dit, notamment dans la Seguiet el Hamra où existent: *Argania spinosa*, *Pistacia atlantica*, *Euphorbia echinus* et *Rhus tripartita*; *Globularia alypum* atteint le Zemmour oriental. De par son orientation W-E et son relatif encaissement, le bassin de la Seguiet offre une bonne pénétration aux vents océaniques chargés d'humidité, comme l'expliquent Dobignard & coll., d'où la présence de plantes littorales telles *Polycarpea nivea*, *Helianthemum canariense*, *Limonium sinuatum*.

La richesse floristique de la Mauritanie se monte à 853 espèces pour 1.032.455 km<sup>2</sup>. Ce nombre sera probablement très légèrement augmenté car d'actuelles recherches phytosociologiques fines (Boudet & coll., 1988; De Wispelaere & coll., 1995) révèlent régulièrement des espèces nouvelles pour le pays, telles *Ipomoea sinensis*, *Tephrosia berhautiana*, *Oropetium capense*, *Sporobolus cordofanus*, *Leptochloa caerulea*, *Halopeplis amplexicaulis*, *Cyperus tenuiculmis*, *Indigofera parviflora*; et par la découverte en herbier de récoltes encore innommées (*Schizachyrium pulchellum*, récolté par Monod en 1923). Au Sahara occidental, il faut compter environ 405 espèces spontanées pour 300.000 km<sup>2</sup>; mais, il s'agit d'une entité encore insuffisamment prospectée.

En guise de conclusion, insistons sur le fait qu'il existe en Mauritanie le Parc national du Banc d'Arguin qui couvre environ 12.000 km<sup>2</sup> et possède à la fois un secteur marin et insulaire et une partie continentale d'à peu près 6000 km<sup>2</sup>. La flore et la végétation de ce précieux sanctuaire viennent de faire l'objet d'une toute récente publication illustrée de Théodore Monod; elle totalise 182 espèces de Spermatophytes.

\* \* \*

En ce qui concerne le territoire marocain situé au nord de la Mauritanie, la Province de Tarfaya, il intéresse au premier chef celui qui étudie la flore mauritanienne; signalons qu'il a fait l'objet d'un ouvrage intitulé: "Contribution à l'étude scientifique de la province de Tarfaya" paru en 1975, au Maroc (Travaux de l'Institut Scientifique Chérifien et de la Faculté des Sciences de Rabat, Sér. Générale n° 3, 1975). Citons aussi l'étude de Géhu & coll. intitulée "Apport à la connaissance de la végétation du littoral marocain sud-occidental".... (Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 27: 179-214, 1996) et le "Catalogue des plantes vasculaires rares, menacées ou endémiques du Maroc" (Bocconea, 8, 1998).